

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 28 FEVRIER 2017**

L'an deux mil dix-sept,

Le mardi 28 février 2017,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL6/2017

Objet : Modification des tarifs d'acquisition des composteurs

- M. BARSANTI (titulaire – CPS)
- M. BERNARD (titulaire – CPS)
- M. BLIN (titulaire – CPS)
- M. BONNET (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. MARTIN (titulaire – CPS)
- Mme MORCH (titulaire – CPS)
- M. PAGE (titulaire – CPS)
- M. SUTTER (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VALENTIN (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS).
- Mme VON EUW (titulaire – CCHVC)
- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme. RÖBIC (titulaire – CCHVC)
- Mme DA COSTA FERNANDES (suppléante CPS)
- M. BINICK (suppléant CCHVC)

Avait donné pouvoir :

Pas de pouvoir

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. ANDRAS (titulaire – CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire – CPS) ; M. BOYER (titulaire – CPS) - CPS) ; M. CARRE (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DA SILVA (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire – CPS) ; M. JADOT (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire- CPS) M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LINDECKER (titulaire – CPS) ; M. OSSENI (titulaire – CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire – CPS) ; M. PELLETANT (titulaire – CPS) ; M. PONS (titulaire – CPS) ; M. ROS (titulaire-CPS) ; M. SFERRAZZA (titulaire – CPS) ; M. VERMILLON (titulaire – CPS) ; Mme VIALA (titulaire – CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire – CPS) ; M. ODIER (titulaire – CCHVC)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

**Madame DA COSTA FERNANDES Nicole est désignée, à l'unanimité,
pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

DATE DE CONVOCATION

Le 22/02/2017

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 22
VOTANTS : 22

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 2000623210019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr



Délibération DL6/2017
Modification des tarifs d'acquisition des composteurs

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5212-19,

Vu la loi Grenelle n° 2009-967 du 3 août 2009,

Vu le Plan Régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PREDMA)

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant sur la création du SIOM au 1^{er} juin 2016,

Vu la note de présentation,

Considérant le changement d'un des modèles de composteurs acquis par le SIOM dans le cahier des charges du nouveau marché de fourniture des composteurs et lombri-composteurs,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Dit** que s'agissant des utilisateurs autres que des particuliers, les composteurs et les lombri-composteurs sont mis à leur disposition au moyen d'une convention signée avec les parties concernées et qu'ils restent la propriété du SIOM.
- **Dit** que s'agissant des particuliers résidant sur le territoire du SIOM et disposant d'un pavillon, d'un jardin partagé ou d'un appartement, le SIOM prévoit une participation financière des habitants.
- **Fixe** les participations financières suivantes :
 - 15 € pour un composteur de 400 litres,
 - **20 € pour un composteur de 600 litres,**
 - 15 € pour un lombri-composteur.
- **Dit** que les sommes perçues seront versées au budget « public » du SIOM.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : - 8 MARS 2017
Affichée le : 8 MARS 2017

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

www.siom.fr

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z



**BORDEAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL6_2017
Date de la décision:	2017-02-28 00:00:00+01
Objet:	Modification des tarifs d'acquisition des composteurs
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	091-200062321-20170228-DL6_2017-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20170228-DL6_2017-DE-1-1_0.xml	text/xml	939
nom original: dl6 2017.pdf	application/pdf	734364
nom de métier: 091-200062321-20170228-DL6_2017-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	734364
nom original: Note présentation dl6.pdf	application/pdf	87874
nom de métier: 091-200062321-20170228-DL6_2017-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	87874

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	8 mars 2017 à 10h26min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 mars 2017 à 10h30min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 mars 2017 à 10h30min04s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	8 mars 2017 à 10h36min05s	Reçu par le MIAT le 2017-03-08